

**3e COLLOQUE INTERNATIONAL DE NOIRLAC
(CHER - FRANCE)**

29 - 30 octobre 1992



ECONOMIE

ET

HANDICAP

organisé par :

**L'INSTITUT EUROPEEN
D'ETUDES SUPERIEURES
SANITAIRES ET SOCIALES
(IEESSS)**

**L'ASSOCIATION DE PARENTS
D'ENFANTS INADAPTES
DE ST AMAND MONTROND
(APEI - FRANCE)**

Ce 3e Colloque International de Noirlac est placé sous les Hauts Patronages de :

Madame Catherine LALUMIERE, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

Monsieur Pierre BEREGOVOY, Premier Ministre (France)

Madame Martine AUBRY, Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (France)

Monsieur Michel GILLIBERT, Secrétaire d'Etat aux Handicapés et aux Accidentés de la Vie (France)

Monsieur Louis MEXANDEAU, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre (France)

PRESIDENT D'HONNEUR

PROFESSEUR J.C. SOURNIA
de l'Académie de Médecine (France)

COMITE SCIENTIFIQUE

GOASGUEN J. (Bénin) Président
SOLDATI P. (France) Vice Président
CROS COURTIAL M.L (France)
HAMONET C. (France)
HERNES Th. (Norvège)
HOLST E. (Danemark)
LAFAY H. (France)
LAMARRE C. (Canada)
RAVAUD J.F. (France)
WEISSWANGE A. (Allemagne)

COMITE D'ORGANISATION

SAMARAS L.A. (France) Présidente
FAGOT B. (France) Vice Président
ALIX G. (France)
CHAPUIS C. (France)
COURCELLE J.F. (France)
GIRARD V. (France)
JACQUEMIN J.L. (France)
LIECHTMANEGER M. (France)
MAILLARD M.C. (France)
MARTINEAUD J.P. (France)

**INTRODUCTION AU TROISIEME COLLOQUE INTERNATIONAL DE
NOIRLAC**

par le Professeur J.C. SOURNIA, Président d'Honneur

J'ai été heureux quand vous m'avez demandé de présider votre colloque "Economie et Handicap" car vous me permettez ainsi de revenir dans mon Berry natal.

J'en ai été également honoré, et vous avez ravivé mes regrets car je ne suis pas sûr, dans mes fonctions successives, d'avoir fait assez pour les handicapés.

Alors que les services qu'ils demandent et auxquels ils ont droit exigent la coopération de plusieurs services et ministères, les coordinations se font mal dans notre administration. Paradoxalement, la création d'un secrétariat d'Etat qui leur est destiné ne facilite pas forcément les choses, car tout le monde compte sur lui, alors que son autorité et ses moyens d'intervention sont limités.

Ainsi, les responsabilités des décisions sont dispersées, et personne n'a le pouvoir d'assurer les cohérences ni dans les calendriers des lois et règlements, ni sur les divers plans juridiques.

Notre organisation de l'appareillage illustre bien notre situation en France. Pendant mes trois ans de présidence de la Commission consultative des prestations sanitaires, dite commission du TIPS, j'ai constaté à quel point nos structures sont désuètes et superposées, assurant pour l'octroi des appareils des formalités trop compliquées et des délais trop longs.

Les mêmes critiques valent pour les allocations destinées à atténuer les épreuves des handicapés et de leurs familles. Certains qui les mériteraient ne les reçoivent pas, d'autres sont pris en charge alors que leurs justifications sont moindres. Nos systèmes sont rendus complexes par un souci de justice et pour faciliter les contrôles, en réalité, ils sont sources d'inégalités et de dépenses inutiles.

J'ai assisté, il y a quelques semaines, à des épreuves des jeux paralympiques d'été. Les handicapés y donnent à tous les bien portants des leçons d'endurance, de courage, d'opiniâtreté qui mériteraient d'être mieux mises en valeur. On doit regretter que les jeux paralympiques d'hiver qui se sont déroulés en France aient été inaperçus de la presse, du public et des autorités.

Je souhaite donc que vos travaux attirent la plus grande attention des administrations dont la mission est d'assurer la meilleure vie possible aux handicapés, et aussi l'attention du public car rien ne peut être fait dans ce domaine sans la solidarité de tous et la générosité de chacun.

Monsieur Pierre DEREGAY, Secrétaire Général de l'Association Française des Paralysés (A.F.P.), pour son rôle de premier plan dans la lutte contre le handicap et pour son engagement en faveur de la formation et de l'emploi des handicapés.
Madame Martine AUBRY, Secrétaire du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, pour son rôle de premier plan dans la lutte contre le handicap et pour son engagement en faveur de la formation et de l'emploi des handicapés.
Monsieur Michel GILBERT, Secrétaire Général de l'Association Française des Paralysés (A.F.P.), pour son rôle de premier plan dans la lutte contre le handicap et pour son engagement en faveur de la formation et de l'emploi des handicapés.

MEMBRES D'HONNEUR

Ainsi, les responsabilités des décisions sont dispersées, et personne n'a le pouvoir d'assister les collègues ni dans les décisions, ni dans les divers lieux.

Notre organisation de l'apprentissage fléchit dans une situation en France. Pourtant, nous nous sommes réunis à la Commission consultative des personnes handicapées (C.C.P.H.) et nous avons pu constater que les décisions et les débats ne sont pas toujours

- | | |
|------------------------------------|----------------------------------|
| GOSGON J. (France) Président | SAMARAS J. A. (France) Président |
| SOLDATI P. (France) Vice Président | FAGOT B. (France) Vice Président |
| RAMONET C. (France) | CHARLES C. (France) |
| HERNANDEZ M. (Néerlande) | COURCELLE J. P. (France) |
| LALAY B. (France) | JACQUEMIN J. L. (France) |
| LAMARCA C. (Canada) | LECHTMAN M. (France) |
| WILSON J. (Allemagne) | MARTEL P. (France) |

restent très élevés. On doit regretter que les jeux paralympiques d'hiver ne sont dévolus en France à une équipe de la presse, du public et des autorités.

**3ème Colloque International de NOIRLAC (Cher-France)
29 - 30 Octobre 1992**

ECONOMIE ET HANDICAP

Allocution des Présidents

Madame, Monsieur,
Cher Confrère, Cher Ami,

L'heure est à l'émergence d'une nouvelle et grande Europe bâtie sur les principes de la démocratie, de l'état de droit et du respect de la dignité de l'individu.

Les 21 millions d'handicapés, les 93 millions de plus de 60 ans, l'augmentation du chômage, les difficultés présentes et de prospection des systèmes éducatifs, initiaux et continus, les phénomènes de marginalisation, les disparités des taux de croissance... confrontent la Communauté à trouver des solutions rapides et harmonieuses qui ne méconnaissent pas les diversités et les spécificités locales et individuelles.

Or, le monde du Handicap, peut-être plus que tout autre, revêt un éventail infini de souffrances, de qualités, d'aspirations. Son approche passe nécessairement par une dimension pluridisciplinaire, partenariale, ambitieuse mais pragmatique, et surtout, éminemment humaniste.

Depuis 3 ans, les Colloques internationaux de Noirlac tentent, au travers d'agoras originales de socio-professionnels, de chercheurs, de témoins, de disciplines et de secteurs différents, d'amorcer des concertations, des échanges d'expériences, de savoirs-faire et des solutions transversales et décroissant. Plus qu'un florilège des mesures et des découvertes récentes, plus qu'une tribune pour revendications, les Colloques internationaux de Noirlac cherchent à bâtir un cahier finalisé des charges.

Le 1er Colloque international de Noirlac, en 1990, a repris de façon synoptique et propositionnelle le positionnement du Handicap et sa confrontation aux différentes politiques d'intégration, au monde du travail et au vieillissement.

Le 2ème Colloque, en 1991, a tenté d'étudier de façon approfondie les déclinaisons fondamentales que sont l'éducation et le travail chez le Handicapé.

Ce 3ème Colloque souhaite analyser un sujet rarement traité car souvent imparfaitement cerné et objet d'appréhensions : celui de l'Economie et du Handicap. En effet, peut-on faire réellement l'économie de l'Economie chez le Handicapé ? Le Handicap coûte cher mais le Handicapé est générateur de richesses multiples : l'affirmer est logique et généreux, faut-il encore pouvoir l'argumenter et savoir examiner les conditions économiques nécessaires à la réalisation de nos objectifs sociaux de même que remplacer l'analyse en termes purement de coûts pour la Société par une intégration en termes de Valeurs.

Noirlac 92 a la volonté de mieux percevoir les moyens indispensables à la construction d'un monde de la citoyenneté partagée, de la solidarité, ouvert à toutes les formes de sensibilité et d'intelligence, que "l'Homme soit cassé ou debout".

Nous voudrions emprunter à Martin-Luther KING cette si merveilleuse phrase : "I had a dream" pour rêver que des démarches telles que la nôtre coucourra à ce que le respect de la personne se voit attribuer les moyens de ne plus être un espoir, mais une réalité vérifiée.

Sachons être "Avocats de la différence", plaidons "Capable" et gageons que, demain, le non-lieu du Handicap sera prononcé.

La réussite de ce Colloque témoignera aussi de la vitalité et de la générosité de ceux qui ont la charge quotidienne de répondre à de telles difficultés : aux noms de l'APEI de Saint Amand Montrond et de l'IEESSS, des Comités Scientifiques et d'Organisation, ainsi qu'au nom de tous les Handicapés auxquels ce Colloque est dédié, nous vous souhaitons la bienvenue à Noirlac les 29 et 30 octobre 1992.

Pr J.C. SOURNIA	Pr J. GOASGUEN	Mme L. SAMARAS	Mr B. FAGOT	Dr L. ALIX
Président d'Honneur du 3ème Colloque International	Président du Comité Scientifique de l'IEESSS	Président du Comité d'Organisation du 3ème Colloque International	Président de l'APEI	Président Exécutif de l'IEESSS

PREAMBULE

ECONOMIE ET HANDICAP

par G. ALIX, Administrateur National de la CROIX ROUGE FRANCAISE

En 1950, Monsieur Robert SCHUMANN, l'un des pères de ce qui est devenu la Communauté Européenne, déclarait : "nous ne coalisons pas des Etats, nous unissons des Hommes".

C'est dire que l'Europe sans frontière a bien pour corollaire le renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale de la Communauté, à savoir le renforcement de l'égalité des chances d'accès à l'éducation, à la formation, à l'emploi et à une qualité de vie pour chacun, qu'il soit autonome ou handicapé.

Or, la guerre économique qui sévit dans le monde est productrice d'exclusions considérables et la croissance technologique actuelle détruit plus de travail qu'elle n'en crée.

Face à ce qui apparaît comme une logique fatale, il existe une autre logique, celle de la reconnaissance plénière de la personne impliquant la protection d'espaces sociaux et culturels et l'intégration des coûts sociaux dans des organisations plus solidaires.

Dans cet esprit, fort opportunément, ce 3ème Colloque International de NOIRLAC doit permettre, en renversant les priorités, de voir quelles conditions économiques peuvent satisfaire la réalisation harmonieuse d'objectifs sociaux telle que l'intégration professionnelle des handicapés, ces malchanceux de la vie, puisque désormais ceux-ci peuvent bénéficier, grâce à l'informatique et à l'automatisme, de lieux d'habitation et de travail "domestiqués" ainsi que de véritables prothèses motrices. 5 135 000 handicapés en France, tous handicaps confondus. Taux d'emploi : dans le secteur public entre 3,38 et 4,80 %, dans le secteur privé : environ 3,72 % ; dans les deux cas, des taux inférieurs à ceux prévus par la loi.

Une conception saine de l'Economie n'est pas plus de ne rien prendre en charge (comme dans la société totalement libérale) que de tout prendre en charge (comme dans la société totalement marxiste) mais de prendre en compte la Personne dans sa globalité en ayant une plus grande conscience des coûts.

A cet égard, des pistes d'action apparaissent :

– d'abord réduire le déséquilibre entre :

. les dépenses orientées vers la dépendance telles les dépenses d'institutionnalisation, celles dûes à certains avantages fiscaux ou compensatoires de salaires qui, pénalisant par leur incohérence le travail, chronicisent légalement le handicapé adulte.

. et les dépenses orientées vers l'indépendance tels les frais de réadaptation, les dépenses de services résidentiels, les soins à domicile, les dépenses d'éducation et de formation débouchant, après définition pluridisciplinaire des profils d'emploi et des personnes et de plans de réadaptation, à des véritables projets de vie et à des emplois compétitifs accessibles et choisis par les handicapés dans le cadre de leur "droit à l'indépendance".

- généraliser des parcours complets d'insertion, notamment adjoindre aux Centres d'aide par le travail, établissements médico-sociaux, des Ateliers protégés où le handicapé doit être pleinement un salarié de droit commun.

- coller d'une façon permanente les formations proposées non seulement aux capacités restantes et potentielles des handicapés mais aussi à ce qu'offre le marché économique en évolution constante et, pour cela, agir en liaison avec les Observatoires des Métiers et les Centres d'Etudes sur les Qualifications dont un rôle important est d'anticiper sur les mutations structurelles des entreprises.

- et, comme un des moyens de toute cette dynamique promotionnelle, sociale et économique, établir des contrats d'objectif personnalisés, à durée déterminée et soumis à évaluations régulières. Quels que soient les handicaps, dans ce tournoi quotidien entre l'Economie et le désavantage, les Hommes peuvent toujours être vainqueurs, s'ils le veulent, et devenir "ces hommes réconciliés", bien dans leurs têtes et dans leurs corps, à la fois solides, sensibles et indispensables à la Société.

La Croix Rouge Française, dans sa reconnaissance plénière de la Personne comme être unique et divers et comme seul critère de progrès, s'emploie, et s'emploiera davantage encore, à lever le poids "d'un certain regard" sur le handicapé, à collaborer avec les Pouvoirs Publics et les autres Associations pour être ces passeurs de frontières entre le territoire de l'exclusion et le monde dit de la normalité et pour encourager et aider à l'intégration de la personne handicapée dans la Société.

Si vous désiriez obtenir les Actes du Colloque 1990 (Vieillesse, Travail, Handicap)
les Actes du Colloque 1991 (Education, Travail, Handicap)

Adressez vos demandes à :

C. DENIS
APEI
21, rue Emile Zola
18200 ST AMAND MONTROND
Téléphone : (16) 48.96.43.01.
Télécopie : (16) 48.96.17.55.

Prix : 100 F par Acte, franco de port.

Les actes du Colloque 1992 seront à réserver sur place.

JEUDI 29 OCTOBRE 1992

8 h 15 Accueil des Participants.

8 h 30 Allocutions d'ouverture des travaux.

9 h 00 **1ère séance : Positionnement et Actualisation des Problèmes.**

Président : Pr. C. LAMARRE (Institut de Réadaptation-Montréal).

Modérateur : Dr. P. SOLDATI (APEI-St Amand Montrond).

La personne handicapée : économie d'existence, économie de marché.

Pr. V. GIRARD (Paris-I.E.M-Berck).

De la classification à l'économie des handicaps.

Pr. C. HAMONET (Université-Créteil).

Enquête épidémiologique et sociale sur les personnes handicapées en Saône et Loire.

Mr. J. SANCHEZ et Mme. P. BOURDERON (CTNERHI-Vanves).

Mesures législatives en faveur de l'intégration des handicapés.

Mr. G. GARANDEL (DDTE-Cher-Bourges).

Multiples impacts économiques des dispositifs juridiques.

Pr. M.L. CROS COURTIAL (Université-St Etienne).

Les Conditions de vie des personnes handicapées : situations financières des ménages.

Dr. J.F. RAVAUD et Mr. E. HAVERT (INSERM-PARIS).

PAUSE ET VISITE DES EXPOSITIONS

Etre reconnu travailleur handicapé = un handicap ou une chance ?

Mr. B. MAITREJEAN (I.E.M-Berck).

Economie, insertion et intégrations parallèles.

Mme. L.A. SAMARAS (Paris).

13 h 00

DEJEUNER

JEUDI 29 OCTOBRE 1992

- 14 h 20** **2ème Séance : Evaluations économiques comparées.**
Président : Pr. C. HAMONET (Université-Créteil).
Modérateur : Mr. G. ALIX (C.R.F-Paris).
Evaluations économique-sociales des handicaps.
 Pr. C. LAMARRE (Institut de Réadaptation-Montréal).
Coût et surcoût éducatif chez l'enfant sourd.
 Mme. A. BENAR (Paris).
Vieillesse et Handicap : une similitude d'approche économique ou les limites
de la valorisation par l'intégration dans le marché du travail.
 Mr. J. WESTERLOPPE et Dr. M. ALLARD (Laboratoires IPSEN-Paris).
Les aides techniques pour déficients auditifs, leur importance pour le maintien à
domicile des personnes âgées.
 Mr. M. RENARD (Paris).
Répercussions économiques de la surdit  dans la vie sociale.
 Mme. A. FEDRIZZI (Paris)

PAUSE ET VISITE DES EXPOSITIONS

- Méthodes d'évaluation des sujets handicapés au travail.
 Dr. P. SOLDATI (APEI St Amand Montrond)
Essai d'analyse des stratégies des établissements face à la loi de 1987.
Exemple de la Loire.
 Pr. B. BOUREILLE et Pr. M. NORMAND (Université-St Etienne).
Evaluations économiques comparées
 Mr. D. YVERT (Banque de France - Paris)
La promotion du sourd et du devenu sourd au sein des entreprises.
 Dr. J.F. COURCELLE (Paris).
L'insertion professionnelle des sourds et malentendants.
 Mr. H. LEGENDRE (Paris).

- 18 h 00** Politique et expériences de la Croix-Rouge Française (lecture).
 Dr. P. MAUREL (C.R.F-Paris).

- 20 h 30** **DINER DE GALA**

VENDREDI 30 OCTOBRE

9 h 30 3ème Séance : Evaluations comparées efficacité/coût des dépistages précoces, des mesures de prévention et d'insertion. Politiques et Expériences.

Président : Mr. J.L. SEGURA (AGEFIPH-Paris).

Modérateur : Pr. V. GIRARD (Paris-I.E.M-Berck).

Travail, Argent et Economie psychique.

Dr. F. BOHARD (Institut le Chatelier Henri Ey-

St Florent sur Cher).

Economie, handicap et lèpre.

Médecin-Colonel M. NEBOUX (Service de Santé des Armées-Toulouse).

Rôle de l'AVIPAR dans la réinsertion sociale par l'action culturelle.

Mr. G. GOBERT (AVIPAR-Grenoble).

Chien et aide au handicap : expérience du CEFPAC.

Mr. J.C. GERARD (CEFPAC-Cublac).

Expérience d'intégration scolaire d'enfants sourds profonds.

Pr. O. BAILLIARD (CHU Lariboisière-Paris) et

Mme. C. DESCOURTIEUX (CODALI-Paris).

Entreprises et Handicapés : Le rôle des Associations Prométhée.

Dr P. LEBRUN (Clinique Guillaume de Vayre-St Doulchard).

PAUSE ET VISITE DES EXPOSITIONS

Aides techniques dans le cadre de l'emploi des sourds.

Mr. R. LEGAL (Paris).

Le Minitel, outil d'information pour la personne handicapée.

Mme. A. SIDIER (Paris).

Handicap et Fonction Publique.

Dr. R. DELMAS (C.G.C. - C.N.C.P.H. - Paris)

L'entreprise et l'insertion des personnes handicapées.

Mr. J.L. SEGURA (AGEFIPH-Paris).

12 h 30 DEJEUNER

VENDREDI 30 OCTOBRE 1992

- 13h50** **4ème Séance : Expériences Internationales**
Président : Pr. J. FABRE (Genève).
Modérateur : Mr. C. CHAPUIS (C.G.C-Paris).
La politique de l'O.C.D.E. quant aux handicaps.
 Mr. M. BAIN (O.C.D.E-Paris).
L'UNAPEI : politiques et expériences.
 Représentant UNAPEI (Paris)
Politiques et expériences de la Grèce.
 Dr. X. MICKAEL (Athènes)
Le Challenge de la réinsertion : une perspective socio-économique internationale.
 Mr. Th. HERNES (Direction de la Santé-Norvège).
Politiques et expériences israéliennes.
 Pr. M. MASHIACH (Ministère de la Santé-Jérusalem).
IMPACT : une offensive internationale contre les risques d'incapacité.
 Mr. A. H. ROTIVAL (IMPACT INTERNATIONAL-Rolle-Suisse).
- 15 h 30** **PAUSE ET VISITE DES EXPOSITIONS**
- 15 h 50** **Table ronde : Eléments propositionnels.**
Président : Pr. M.L. CROS COURTIAL (Université-St Etienne)
Modérateur : Dr. J.F. RAVAUD (INSERM-Paris)
Participants : Mr. G. ALIX (CRF-Paris) Mr. M. BAIN (OCDE-Paris)
Mr. C. CHAPUIS (CGC-Paris) Dr. P. DREYER (Handicap International-Lyon)
Pr. V. GIRARD (Paris-IEM Berck) Pr. B. GUESNIER (Université-Poitiers)
Mr. Th. HERNES (Direction de la Santé-Norvège) Pr. J.L. JACQUEMIN
(Université-Poitiers) Dr. M.C. MAILLARD (SFP-Paris) Mme. A. MOREL
(CPSAS-Paris) Mme. L.A. SAMARAS (Paris) Dr. P. SOLDATI (APEI St Amand
Montrond).
- 16 h 30** **SYNTHESE DU 3E COLLOQUE INTERNATIONAL DE NOIRLAC**
 Professeur J.C. SOURNIA (Paris), Président d'Honneur
- 16 h 50** Allocutions de clôture

LISTE DES INTERVENANTS - NOIRLAC 1992

- 1*) Monsieur G. ALIX
Directeur Général Honoraire du C.H.R.U. de POITIERS
Administrateur National de la Croix Rouge Française
Membre du Comité d'Organisation de Noirlac 1992
- 2*) Docteur L. ALIX
Médecin Gériatre
Président Exécutif de I.E.E.S.S.S.
- 3*) Docteur M. ALLARD
Directeur Scientifique et Médical des Laboratoires IPSEN de Paris
- 4*) Professeur O. BAILLIARD
Professeur en Physiologie à l'Université - Paris
Chef des Services Adjoint de Physiologie et d'Explorations Fonctionnelles au C.H.U
Lariboisière de Paris
- 5*) Madame A. BENAR
Chargée d'Etudes Economiques - Boulogne Billancourt
- 6*) Docteur F. BOHARD
Médecin Neuro-Psychiatre
Directeur de l'Institut Le Châtelier Henry Ey - Saint Florent sur Cher
- 7*) Madame P. BOURDERON
Sociologue
Attaché de Recherche au C.T.N.E.R.H.I. de Vanves
- 8*) Professeur B. BOUREILLE
Professeur de Sciences Economiques à l'Université de Saint Etienne
- 9*) Monsieur CHAPUIS
Secrétaire Général de la Confédération Internationale des Fonctionnaires
Président de la C.G.C. Fonction Publique - France
Membre du Comité d'Organisation de Noirlac 1992
- 10*) Docteur J. F. COURCELLE
Chirurgien Dentiste
Membre du Comité d'Organisation de Noirlac 1992
- 11*) Professeur M. L. CROS COURTIAL
Professeur de Droit à l'Université de Saint Etienne
Membre du Comité Scientifique de Noirlac 1992

- 12*) Docteur R. DELMAS
Membre du Bureau National de la C.G.C. Fonction Publique
Représentant la C.G.C.
Membre titulaire du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (C.N.C.P.H.) – Paris
- 13*) Madame C. DESCOURTIEUX
Orthophoniste
Directrice du Service CODALI – Paris
- 14*) Docteur P. DREYER
Représentant HANDICAP INTERNATIONAL – Lyon
- 15*) Professeur J. FABRE
Professeur de Médecine à l'Université de Genève
Chef Honoraire des Services de Gériatrie des Hôpitaux de Genève
Président de l'Université Inter-âge de Genève
- 16*) Monsieur B. FAGOT
Président de l'A.P.E.I. de Saint Amand Montrond
Vice-Président du Comité d'Organisation de Noirlac 1992
- 17*) Madame A. FEDRIZZI
Masseur Kinésithérapeute D.E. – Paris
- 18*) Monsieur G. GARANDEL
Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Cher
- 19*) Monsieur J.C. GERARD
Président du C.E.F.P.A.C. – Cublac
- 20*) Professeur V. GIRARD
Professeur de Neurologie et de Psychiatrie à l'Université de Paris
Ancien Chef de Service à l'H.I.A. du Val de Grâce – Paris
Consultant à l'Institut d'Education Motrice de la Fondation Franco-Américaine de Berck
Membre du Comité d'Organisation de Noirlac 1992
- 21*) Professeur J. GOASGUEN
Médecin Général, Chef de Service à l'H.I.A. Val de Grâce
Conseiller auprès du Président de la République du Bénin
Président du Comité Scientifique de Noirlac 1992
- 22*) Monsieur GOBERT
Président de l'Association de Valorisation et d'Illustration du Patrimoine Architectural Régional (AVIPAR) – Grenoble
- 23*) Professeur B. GUESNIER
Professeur de Sciences Economiques à l'Université de Poitiers
Directeur de l'Institut d'Economie Régionale du Poitou-Charentes

- 24*) Professeur C. HAMONET
Professeur de Rééducation Fonctionnelle à l'Université de Paris
Chef du Service de Rééducation Fonctionnelle et de Réadaptation Médicale
au C.H.U. Henri Mondor – Créteil
- 25*) Monsieur E. HAVET
INSERM – Unité 215 – Paris
- 26*) Docteur Th. HERNES
Centre for Social Network and Health
Norwegian Directorate of Health
Membre du Comité Scientifique de Noirlac 1992
- 27*) Professeur E. HOLST
Professeur de Médecine Sociale à l'Université de Copenhague
Ancien Président du Comité Permanent des Médecins de la Communauté Européenne
Membre du Comité Scientifique de Noirlac 1992
- 28*) Professeur J. L. JACQUEMIN
Professeur de Parasitologie et Maladies Tropicales à l'Université de Poitiers
Chef du Laboratoire de Parasitologie C.H.R.U. de Poitiers
Président de "Homme, Santé, Tropiques"
Membre du Comité d'Organisation de Noirlac 1992
- 29*) Monsieur H. LAFAY
Président de l'A.P.A.J.H. – Paris
Conseiller Spécial de Monsieur M. GILLIBERT, Secrétaire d'Etat aux Handicapés et aux
Accidentés de la Vie
Membre du Comité Scientifique de Noirlac 1992
- 30*) Professeur C. LAMARRE
Physiatre – Professeur à l'Université de Montréal
Directeur de l'Institut de Réadaptation de Montréal
Membre du Comité Scientifique de Noirlac 1992
- 31*) Docteur P. LEBRUN
Chirurgien des Hôpitaux
Ancien Conseiller Général du Cher
Président de PROMETHEE – Cher
Gestionnaire d'Etablissements Sanitaires Privés
- 32*) Monsieur R. LEGAL
Responsable de Systèmes Informatiques
Administrateur de Bases de Données – Paris
- 33*) Monsieur H. LEGENDRE
Ministère de la Jeunesse et des Sports – Paris

- 34*) Docteur H. LIECHTMANEGER
Médecin Cardiologue
Expert à l'Académie de Médecine
Expert et Contre Expert auprès des Armées
Membre du Comité d'Organisation de Noirlac 1992
- 35*) Monsieur D. MAC BAIN
Administrateur du Département des Migrations Internationales et de la Politique du Marché
du Travail - O.C.D.E. - Paris
- 36*) Professeur M. MASHIACH
Représentant le Ministère de la Santé d'Israël - Jérusalem
- 37*) Docteur M. C. MAILLARD
Médecin du Travail
Directeur Adjoint des Services de Médecine du Travail de la Région Ile de France
Membre du Comité d'Organisation de Noirlac 1992
- 38*) Monsieur B. MAITREJEAN
Directeur de l'Institut d'Education Motrice de la Fondation Franco-Américaine de Berck
- 39*) Professeur J. P. MARTINEAUD
Professeur de Physiologie à l'Université de Paris
Chef des Services de Physiologie et d'Explorations Fonctionnelles au
C.H.U. Lariboisière - Paris
Membre du Comité d'Organisation de Noirlac 1992
- 40*) Docteur P. MAUREL
Directeur Délégué des Etablissements et de la Formation de la Croix Rouge Française - Paris
- 41*) Docteur X. MICKAEL
Représentant Officiel de la Grèce à Noirlac 1992
Chef du Service de Rééducation Fonctionnelle et de Réadaptation des Hôpitaux d'Athènes
- 42*) Madame A. MOREL
Responsable du Centre de Promotion Sociale des Adultes Sourds (C.P.S.A.S.)
Institut National des Jeunes Sourds - Paris
- 43*) Docteur M. NEBOUT
Médecin en Chef du Service de Santé des Armées - Paris
Directeur de l'Institut Marchoux - Bamako
- 44*) Professeur M. NORMAND
Professeur de Sciences Economiques à l'Université de Saint Etienne
- 45*) Docteur J. F. RAVAUD
Médecin Psychiatre
Directeur de Recherche - Unité 215 - INSERM - Paris
Membre du Comité Scientifique de Noirlac 1992

- 46*) Monsieur M. RENARD
Ingénieur en Chef de la Fonction Publique Territoriale
Représentant Technique des Associations de Déficients Auditifs au Ministère du Logement
et au C.O.L.I.T.R.A.H. – Paris
- 47*) Monsieur A. H. ROTIVAL
Consultant en Développement et Coopération Internationale
Représentant IMPACT INTERNATIONAL – Rolle (SUISSE)
- 48*) Madame L. SAMARAS
Journaliste et Ecrivain – Paris
Présidente du Comité Scientifique de Noirlac 1992
- 49*) Monsieur J. SANCHEZ
Docteur en Psychologie Sociale
Chargé de Recherche au C.T.N.E.R.H.I. de Vanves
- 50*) Monsieur J. L. SEGURA
Directeur Général de l'AGEFIPH – Paris
- 51*) Madame A. SIDIER
Conseiller Télématique et Technique au C.N.F.L.R.H. – Paris
- 52*) Docteur P. SOLDATI
Médecin Psychiatre
Directeur de la Recherche Médicale de l'APEI de Saint Amand Montrond
Vice-Président du Comité Scientifique de Noirlac 1992
- 53*) Professeur SOURNIA
de l'Académie de Médecine
Ancien Directeur Général de la Santé – Paris
Président du Club Européen de la Santé
Président d'Honneur de Noirlac 1992
- 54*) Union Nationale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés (UNAPEI) – Paris
- 55*) Professeur A. WEISSWANGE
Professeur de Cardiologie à l'Université de Fribourg
Membre du Comité Scientifique de Noirlac 1992
- 56*) Monsieur J. WESTERLOPPE
Economètre de la Santé à l'Institut IPSEN – Paris
- 57*) Monsieur D. YVERT
Ingénieur Social – C.A.R.T. Banque de France – Paris

NOTES

+ **Lieu du Colloque** : Abbaye de Noirlac, près de
St Amand Montrond (Cher-France)

+ **Téléphone durant le Colloque** : (16) 48.96.26.81

+ **Accès** : SNCF, Autoroute (Directe de Paris -
Sortie ORVAL)

+ **Langue** : Français (traduction si Anglais)

+ **L'inscription** ouvre droit à participation, dossier
congressiste avec résumés, déjeuners
des 29 et 30 octobre, pauses café,
navettes hôtels et gare SNCF,
visite des Etablissements APEI.

+ **Secrétariat** : I.E.E.S.S.S.
B.P. 346
86009 POITIERS CEDEX
FRANCE

+ **Contact** : BOUDOT Marie Hélène
Téléphone : (16) 48.96.43.01.
Télécopie : (16) 48.96.17.55.

